



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 3 juin 2002**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 23 mai 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 6 juin 2002

**PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIAT DE LA SOURCE  
DU VIVIER : PROJET D'AMENAGEMENT DES ANCIENNES  
USINES MAROT**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**Présents :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON,  
M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme  
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M.  
Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie  
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, M.  
Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie  
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle  
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Bernard BELLEC donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Bernard JOURDAIN donne pouvoir à Mme Isabelle RONDEAU.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

**CONSEIL MUNICIPAL DU 3 juin 2002**

DELIBERATION D20020159

**Eau et Assainissement**

**PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIAT DE LA SOURCE  
DU VIVIER : PROJET D'AMENAGEMENT DES ANCIENNES  
USINES MAROT**

Madame Françoise BILLY, Premier Adjoint, expose :  
Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération en date du 29 Octobre 2001, nous avons approuvé le projet d'aménagement des anciennes usines Marot qui consiste à démolir les bâtiments en mauvais état et à conserver ceux qui présentent un intérêt architectural et qui, une fois confortés et rénovés, constitueront la « mémoire » de l'activité industrielle des trieurs Marot.

Des espaces verts seront aménagés en lieu et place des parties démolies.

Le permis de démolir a été déposé.

L'équipe de maîtrise d'œuvre a établi le dossier de consultation des entreprises sur la base du projet d'aménagement approuvé.

Ces travaux d'aménagement sont financés au budget de l'eau 2002

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le dossier de consultation des entreprises
- Autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer la procédure d'appel d'offres et à signer les marchés à venir.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 45  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé :

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)